

Québec, le 10 juin 2015

Madame Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Demande de renseignements complémentaires sur les  
infrastructures de transport actuelles et projetées sur le territoire  
du Plan Nord**

Madame,

J'ai pris connaissance de votre demande de renseignements complémentaires à la suite de l'audience publique concernant le projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Je vous invite à consulter la note d'information et la carte des infrastructures de transport sur le territoire du Plan Nord jointes à cette lettre. Veuillez noter que bien que la question vise l'ensemble du territoire de la province, la contribution de la Société de Plan Nord ne vise que les infrastructures de transport actuelles et projetées sur le territoire du Plan Nord.

Espérant le tout conforme à vos attentes, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression mes sentiments les meilleurs.



Robert Sauvé

Question BAPE :

- *Toutes catégories confondues et sur l'ensemble du territoire de la province, quelles sont les infrastructures actuelles et projetées pour répondre aux besoins de transport des diverses compagnies minières?*
- *Quelles sont celles uniquement liées au transport maritime?*

**À noter que la question vise l'ensemble du territoire de la province. La contribution de la Société de Plan Nord ne vise que le territoire du Plan Nord.**

- Au niveau **rutier**, les 4 principaux axes sont la route 138, 389, 167 ainsi que la route de la Baie-James.
- Les principaux liens **ferroviaires** relient :
  - Schefferville à Fermont et à Sept-Îles
  - Mont-Wright (sud-ouest de Fermont) à Port-Cartier.
  - Havre-Saint-Pierre à la mine Lac-Tio
  - Matagami et Lebel-sur-Quévillon à l'Abitibi-Témiscamingue
  - Chapais, Chibougamau et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Au niveau **aéroportuaire**, plus d'une quarantaine d'infrastructures sont présentes sur le territoire du Plan Nord, dont la majorité relève du gouvernement du Québec.
- Les infrastructures **maritimes** comprennent des dizaines de quais pour les municipalités et les villages du Nord-du-Québec et de la Côte-Nord. On y retrouve également 5 ports :
  - Baie-Comeau
  - Port-Cartier
  - Sept-Îles
  - Havre-Saint-Pierre
  - Baie-Déception (privé)

Les infrastructures du Port de Saguenay, bien qu'elles ne soient pas sur le territoire du Plan Nord, pourraient bénéficier de l'augmentation de l'activité économique engendrée sur le territoire.

**Ci-joint, vous retrouverez la carte des infrastructures de transport sur le territoire du Plan Nord.**

*Infrastructures projetées en matière de transport.*

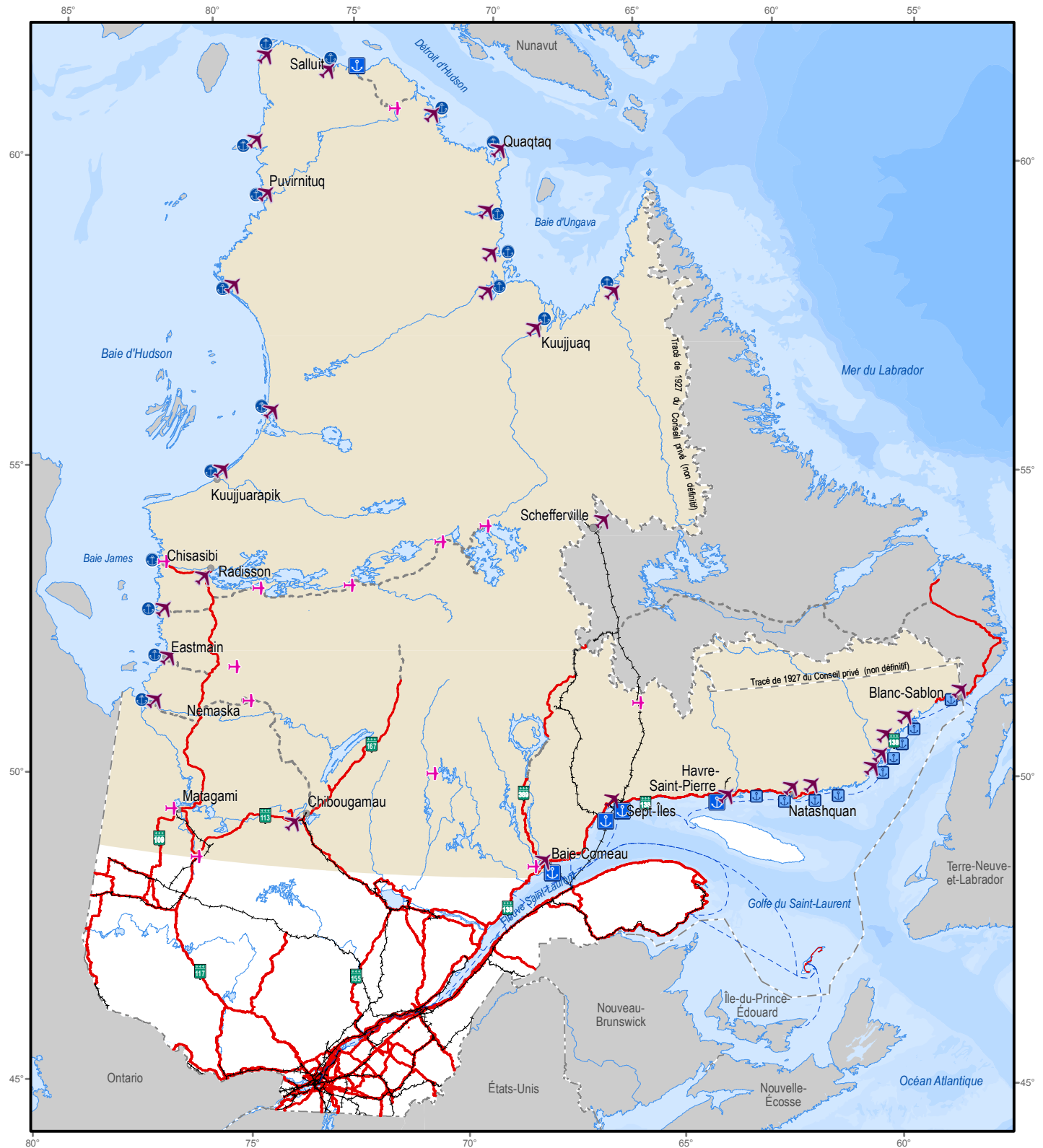
- Assurer l'augmentation de la capacité et de l'efficacité de la desserte ferroviaire entre la fosse du Labrador et le port de Sept-Îles pour répondre aux besoins des compagnies minières.

- Assurer l'accessibilité et développer la capacité du Port de Sept-Îles pour répondre aux besoins des compagnies minières.
- Poursuivre le prolongement de la route 138 sur la Basse-Côte-Nord;
- Poursuivre le Programme d'amélioration de la route 389;
- Amorcer des travaux de réfection de la route reliant Schefferville à Kawawachikamach;

Dans le cas des infrastructures spécifiquement liées aux compagnies minières, il est essentiel que la planification, la réfection et la construction d'infrastructures soient flexibles et se fassent parallèlement au développement des projets selon leur nature et leur besoin.

Pour le secteur minier de la Fosse du Labrador, les quantités projetées d'extraction de minerai de fer ont mené le gouvernement à investir pour faire une étude de faisabilité. Les résultats de cette étude permettront de s'assurer de mettre en place des conditions favorables au développement économique et offrir les outils nécessaires afin d'attirer les investissements.

# Les infrastructures de transport



- Territoire du Plan Nord**
- Infrastructures de transport**
- Aéroport du réseau supérieur
  - Aéroport du réseau local
  - Brise-lames - aire de débarquement de marchandises
  - Port
  - Quai
  - Chemin de fer
  - Déserte maritime
  - Route gravellée
  - Route pavée
- Frontières**
- Frontière internationale
  - Frontière interprovinciale
  - Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Sources**

Données	Organisme	Année
Divisions territoriales	MERN	2015
Infrastructures de transport	MERN	2015

**Réalisation**

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
 Direction générale de l'information géographique  
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec, 2015

